



COMMUNIQUÉ DE LA CGT EURENCO

Les élus du CSE de Sorgues étaient convoqués ce mercredi matin à une réunion CSE Extraordinaire avec comme points à l'ordre du jour :

- **Information consultation sur l'organisation qualité d'Eurengo SA.**
- **Information et consultation sur la procédure de licenciement diligentée à l'encontre de M. Alain BOTTGEN élu CGT au CSE.**

Au début de la séance, la CGT a demandé que le second point à l'ordre du jour soit traité en priorité. L'ensemble des élus étant d'accord sur notre proposition, la direction a accepté de modifier l'ordre des points de l'ordre du jour.

Depuis le début de cette crise sanitaire, les élus du CSE et la direction sont répartis dans 3 salles.

Afin de respecter les distanciations physiques, les jauges de personnes autorisées dans les salles et pour que chacun porte ses responsabilités d'élus, la CGT a demandé que le vote soit fait à « main levée ».

Les élus FO ont accepté cette demande alors que la CFDT a préféré le vote à bulletin secret. L'unanimité des élus n'étant pas atteinte sur notre demande, le vote s'est donc déroulé à bulletin secret dans la salle Rivière occupée par les 5 élus de la CGT, la nouvelle responsable syndicale CGT, Alain Bottgen (présent en tant qu'invité), la DRH S. GASTIGER et la présidente du CSE S. MOREAU. **Soit 9 personnes, ce qui correspond au chiffre maximum de personnes autorisées dans cette salle...**

La direction a alors demandé à ce que, tour à tour, chaque élu présent dans les autres salles, vienne voter en salle Rivière.

Donc, à six reprises, à la demande de la direction de Sorgues, qui organise le vote, nous nous sommes retrouvés à 10 dans la même pièce alors que la jauge était de 9 personnes maximum.

La direction a donc volontairement organisé le non-respect des mesures anti COVID qu'elle a, elle-même, mise en place pour cette salle.

L'ironie dans cette situation c'est que la Direction souhaite procéder au licenciement d'Alain BOTTGEN pour, selon elle, ne pas avoir respecté la jauge de personnes autorisées au sein de l'atelier d'Hexogène.

La CGT est évidemment intervenue pour dénoncer cette situation afin que la secrétaire du CSE l'inscrive sur l'extrait de procès-verbal de la réunion qui pourrait être envoyé à l'inspecteur du travail.

Pour le dépouillement effectué par la secrétaire du CSE.....la DRH est sorti de la salle !!!

Les résultats du vote sont les suivants : 10 avis défavorables et une abstention... cherchez l'intrus !!!

A l'issue du vote, et avec le courage de nos grands dirigeants, la direction n'a pas voulu s'exprimer sur sa volonté de suivre l'avis du CSE ou de poursuivre la procédure de licenciement.

Elle a maintenant 3 jours pour abandonner cette procédure comme la CGT l'exige, ou de la continuer en demandant l'avis de l'inspecteur du travail.

La CGT Eurengo tient à remercier les salariés de Sorgues et de Bergerac qui se sont mobilisés aujourd'hui pour soutenir Alain.

L'appel à la grève illimitée du syndicat FO, leur présence au rassemblement organisé par la CGT, et leur position pendant la réunion du CSE sont des gestes qui méritent notre reconnaissance.

Le combat pour Alain n'est pas encore terminé mais nous sommes déterminés à le gagner !!!

Mais malheureusement, ce n'est pas le seul !!! D'autres camarades attendent la notification de leur sanction...

Julien, Jean Michel, Alexandra, mais aussi notre camarade Fabien, salarié de Bergerac qui a RDV demain, jeudi 21 janvier au Tribunal des Prud'hommes pour contester l'avis d'inaptitude à tout poste rendu par la médecine du travail.

Pour rappel, après un arrêt de travail de longue durée suite à une importante blessure au poignet, la médecine du travail l'avait d'abord déclaré apte sur son poste de travail avec une restriction de port de charge, puis déclaré inapte à tout poste après une nouvelle visite chez la médecine du travail effectuée à la demande...d'Eurengo !!!

La CGT est bien dans le vrai, elle combat, à Sorgues et à Bergerac, les attaques menées par la direction.

A Sorgues et à Bergerac, la CGT Eurengo maintient son appel à la grève illimitée et appellera rapidement à des actions visibles jusqu'à l'abandon définitif de toutes les procédures anti-sociales qui envoient des salariés de nos Poudreries dans la précarité.

Nous combattons ces injustices et nous exigeons la réouverture des négociations sur l'emploi et les salaires stoppées par la Direction en décembre 2020.

La CGT conteste, revendique, et propose afin que chaque salarié d'Eurengo de l'ouvrier au cadre travaille dans de bonnes conditions, soit payé correctement et soit traité dignement !!!

dscgteurengo@gmail.com www.facebook.com/cgteurengo